

Nom et coordonnées de l'école :  
Ecole élémentaire de Fargues St  
Hilaire  
25 bis route des écoles  
  
Commune : Fargues St Hilaire

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL D'ECOLE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE**

Date : Jeudi 7 novembre 2019

**Circonscription  
Bègles-Floirac**

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) : Karine Olaya**

**Inspecteur de l'éducation nationale : Richard Ortali**

Equipe enseignante :	Mmes Cornillet, Gasson, Laclau, Léger-Ardurat, Olaya, Santaolalla M Larroche, Saur
Le maire et son adjointe	Mme Bouchez M Gautier
Invités	M Cerdeira (responsable Périscolaire)
Parents élus	Mmes Dubos, Gonzalez, Gorges, Sala M Labouyrie, Nachon, Salanon

**Excusés :**

***Début du conseil d'école : 18h***

**Secrétaire de séance : Guilhem Saur**

Lecture est faite du règlement intérieur du conseil d'école - fonctionnement et rôle du conseil d'école -  
- Présentation des membres du Conseil d'école

**EDUCATION NATIONALE**

**I) Fonctionnement de l'école**

- Equipe enseignante est composée de Mme Dephine Santaolalla en CP : 26, Mme Kareen Léger-Ardurat CP/CE1 : 12/10 (22) Mme Marion Laclau CE1 : 26, Mme Carine Gasson CE2 : 28, M Philippe Larroche CE2/CM1 : 15/10 (25), Mme Carole Cornillet CM2 : 29 et M Guilhem Saur et Mme Karine Olaya en CM1/CM2 : 22/5 (27)

TOTAL : 183 élèves (moy 26.14)

- Résultats des élections de parents : liste des parents indépendants élus 7 titulaires et 4 suppléants (taux de participation) : 46%

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité

Le nouveau règlement intérieur sera distribué aux familles ainsi que la charte de la laïcité.

## b) Sécurité à l'école

### Plan vigipirate : sécurité renforcée-vigilance attentat

- Les enseignants assurent la sécurité des élèves durant le temps scolaire. Ils sont sous la surveillance du personnel communal de 11h30 à 13h20.
- Sortie occasionnelle ou régulière pendant le temps scolaire : L'enseignant peut sortir seul avec sa classe. (1 adulte pour 15 hors temps scolaire).

Les parents s'inquiètent du déplacement des classes à la bibliothèque le long de la route des écoles qu'ils jugent dangereuse.

La directrice les rassure en les informant que les enfants sont habitués et qu'ils s'arrêtent dès qu'une route est à traverser. Toutes les classes empruntent le même itinéraire et traversent la route de Lignan au bout de la route des écoles et la D936 en face de la mairie sur les passages protégés.

Les parents d'élèves proposent de munir les élèves de gilets jaunes. Cette possibilité sera étudiée en conseil des maîtres.

Mme Santaolalla, enseignante de CP assure qu'elle prendra un parent d'élèves volontaire lors de ses déplacements à la bibliothèque.

- PPMS : mise à jour en cours (seul changement sonneries distinctes pour incendie, intrusions et risques majeurs)

Exercice évacuation incendie effectué en présence de M le maire le. Jeudi 12 septembre RAS

Exercice attentat intrusion effectué le Jeudi 10 octobre (demande de verrous adressée à la mairie pour les portes de classe ouvrant sur la cour). Le maire confirme ce danger et indique étudier que la façon d'y remédier va être étudié étant donné la vétusté des portes en question.

Un exercice pour PPMS confinement aura lieu d'ici février 2020.

## c) Hygiène à l'école

Les enfants sont encouragés à se laver les mains après chaque passage aux toilettes et avant le déjeuner.

Mme Bouchez (adjointe au maire) insiste sur ce lavage des mains qui est indispensable en cette saison de microbes. Les mains étant le premier vecteur de contamination.

## d) Budgets municipaux

Budget fourniture/fonctionnement : 38€ par élève

Budget transport : 3 500 € pour l'école

Budget direction : 1500 €

Subvention versée à la coopérative scolaire : 2840€

## II) **Communication**

### a) Parents/Enseignants

Cahier de liaison, mail ou message sur répondeur. Rencontre sur rendez-vous.

Application Classroom pour les classes de CP/CE1 et CE1

### b) Parents/Direction

Cahier de liaison, mail ou message sur répondeur. Rencontre sur rendez-vous. Déchargée le mardi.

### c) Parents/Mairie :

La directrice demande comment les parents peuvent joindre le personnel communal pendant la pause méridienne (11h30 à 13 h 20). Cette question sera étudiée par M le maire et ses adjoints.

### III) Projets et vie de l'école

#### a) Axes généraux du projet d'école : 2016-2020.

Remédier aux faiblesses des élèves repérés dans les domaines du Lexique, la résolution de problèmes mathématiques et la place de l'élève au sein de l'école.

Favoriser et développer une réflexion autour des programmes de 2016

Favoriser la coéducation

Développer une réflexion sur l'utilisation des équipements numériques de l'école.

Nous évoquerons le bilan de ce projet d'école et les perspectives de travail pour le suivant ( 2020-2024) lors du conseil d'école du troisième trimestre.

#### b) Projets de classe en lien avec le projet d'école

Participation des élèves volontaires à la cérémonie du 11 novembre aux monuments aux morts.

Participation de l'ensemble des élèves au Téléthon le vendredi 6 décembre. Les parents demandent si ce jour là un repas à base de féculents peut être envisagé afin que les enfants aient assez d'énergie pour la course.

Concerts de jazz en décembre « Gerchwin » au Cuvier de Feydeau à Artigues pour les classes de CP, CE2/CM1 et CM1/CM2

Spectacle de Noël offert par la mairie le jeudi 19 décembre après midi au Carré des forges.

Projet chorale « chants traditionnels revisités » (classes de CP, CP/CE1 et CE1)

Projet chorale Jean Jacques Goldman (classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2)

Projet Théâtre (classes de CM1/CM2 et CM2) soirée spectacle vendredi 3 avril au carré des forges.

Sorties Côté sciences pour les classes de CP/CE1, CE1 et CM1/CM2

Sorties à Bordeaux avec le centre des classes citadines pour les classes de CE2, CM1/CM2 et CM2

Atelier cuisine tous les mois à l'occasion des anniversaires pour les classes de CP et CE1

Correspondances scolaires ( La classe de CE1 avec une école de Lormont et la classe de CE2 avec une école d'Artigues près Bordeaux). Echanges de courriers et rencontres prévus.

Toutes classes de l'école sont inscrites à une journée Handifoot prévue au troisième trimestre.

#### Projets spécifiques aux classes

Classe découverte au bord de l'eau pour les classes de CP/CE1 et CE1 les 11 et 12 mai 2020.

Cueillette de pommes en classe de CP/CE1

Elevage d'escargots, visite de la caserne des pompiers de la Benaugue et rallye photos à Bordeaux en classe de CE1

Travail tout le long de l'année sur un cahier de vie numérique en classe de CE2

Travail sur le recyclage des déchets en CE2/ CM1

Visite de l'usine d'Astria de Bègles en CM1/CM2

Travail avec une classe de 6<sup>ème</sup> du collège G. Rayet en CM2

#### b) Accueil périscolaire

Clément Cerdeira (responsable du Périscolaire) explique des difficultés d'organisation depuis le début de l'année en raison de la très forte hausse des effectifs. Le recrutement de nouveaux animateurs est maintenant terminé et l'équipe est au complet.

Le changement de compagnie du bus en charge de transporter les enfants de l'école au centre de la Fraysse a perturbé les rotations. Le bus est encore trop souvent en retard et la prise du goûter au centre de la Fraysse s'en trouve très retardé, ce qui interroge les parents sur la possibilité de faire goûter les enfants avant de prendre le bus. M le maire et Mme Bouchez posent le problème de la salle mise à disposition et du ménage à effectuer après ce goûter. M Cerdeira explique que le transport des goûters depuis la Fraysse est également difficile à mettre en place dans de bonnes conditions. Des pistes de solution sont en cours d'élaboration.

Trop de parents ne respectent pas les horaires et sont en retard le soir pour récupérer leurs enfants.

L'ensemble des membres du conseil d'école déplore ce manque de respect et de civisme.

Les parents demandent si les enfants de maternelle peuvent être séparés des enfants de l'élémentaire lors du temps périscolaire du matin. M Cerdeira assure chercher une solution convenable à tous.

Pour tout contact avec l'équipe périscolaire, l'envoi de mail est à privilégier.

## IV) Parcours de l'élève

### a) Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...)

#### *La différenciation pédagogique :*

Le maître la met en place seul en classe avec ses élèves à tout moment .La durée étant à déterminer en fonction des besoins.

#### *Les Activités Pédagogiques Complémentaires :*

Suite à une demande ministérielle, les APC doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles et contribuer à la maîtrise de la langue pour tous [langage et lecture]. Ils permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

#### *Le PPRE :*

Il peut être proposé aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un **Programme Personnalisé de Réussite Éducative**. Il concerne des élèves qui rencontrent des difficultés importantes ou moyennes.

Le PPRE est formalisé dans un document signé par l'élève et sa famille. Il consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés de l'élève. Il est possible qu'il y ait la collaboration du RASED et d'autres partenaires associés (médecin scolaire, orthophoniste,...)

#### *Le RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)*

Il est sollicité pour des difficultés résistantes ou en prévention chez des élèves dont la fragilité a été repérée. Ces interventions sont réalisées par des enseignants spécialisés, en coordination avec la famille et avec son accord.

Intervenant dans le temps scolaire, le RASED est composé de :

- ▶ L'aide spécialisée à dominante pédagogique : E
- ▶ L'aide spécialisée à dominante rééducative : G (Difficultés d'autonomie, de comportement, de grandir, d'estime de soi,...)
- ▶ Le psychologue de l'Éducation Nationale.

Le RASED de la circonscription est très peu disponible et l'équipe enseignante de l'école regrette que seule la psychologue scolaire puisse se déplacer et de façon très ponctuelle sur l'école.

**Le PAP : (projet d'accompagnement personnalisé)** Si un diagnostic est posé pour des troubles de la langue écrite (dys-lexie, dys-orthographe) ,des difficultés importantes en mathématiques (dyscalculie), des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), des troubles de langue orale (dysphasie), des maladresses pathologiques (dyspraxie) ou autres troubles non résolus par la mise en place du PPRE.

Le médecin scolaire donne son accord avant la mise en oeuvre du PAP.

#### *Le PPS : (Projet Personnalisé de Scolarisation)*

Il a pour but de permettre la scolarisation d'un enfant présentant des troubles de l'apprentissage ou du comportement, dans les meilleures conditions. Ce sont les parents qui ont l'initiative du PPS et qui en adressent la demande à la **MDPH (Maison Départementale pour les personnes handicapées)**.

**AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap** est une personne (homme ou femme) recrutée pour aider à l'intégration scolaire de jeunes handicapés. Trois AESH sont présents sur l'école.

### *Le PAI :*

le **Projet d'Accueil Individualisé** est mis en place pour les élèves atteints de troubles de santé. Il concerne les enfants atteints de pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, troubles spécifiques du langage... Il est mis au point à la demande de la famille ou en accord avec celle-ci, en concertation étroite avec le médecin scolaire.

### *La Réunion d'Équipe Éducative :*

Les **Réunions d'Équipes Éducatives** ont pour objet de permettre aux différents partenaires (médecin, enseignant, directrice, psychologue, parents, orthophoniste,...) de pouvoir confronter leurs points de vue et d'ajuster au mieux l'intervention de chacun en fonction de l'évolution de l'enfant. Elle est réunie par la directrice chaque fois que l'examen de la situation d'un élève l'exige.

- b) Structures spécialisées (ULIS, UPE2A, SEGPA...) et partenaires associés
- c) Objectifs et actions cycle 3

Conseil école collège pour harmoniser les pratiques sur les écoles d'un même secteur de collège suite aux évaluations nationales en 6<sup>ème</sup>. Le premier aura lieu le 25 novembre prochain.

Une réunion d'informations pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup> est prévue fin novembre-début décembre.

Cycle 3 : CM1-CM2 -6ème

## **MAIRIE**

Les parents évoquent un temps de restauration bruyant. Certains enfants se plaignent des cris répétés des adultes. M Le maire informe que la surveillance de la cantine scolaire a été réorganisée.

Les jeunes enfants se plaignent que les plus grands mobilisent le ballon pendant la pause méridienne.

La directrice propose qu'une rotation soit mise en place. Mme Bouchez transmettra cette demande aux agents responsables de la surveillance de la cour sur ce temps de pause méridienne.

***Fin du conseil d'école : 19h30***

---

Le prochain conseil d'école aura lieu le : **Jeudi 12 mars 2020 à 18h**

Fait à Fargues St Hilaire le 9 novembre 2019

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'École

Le Secrétaire de séance :